



Comité Départemental
d'Ille-et-Vilaine

REGLEMENT DES TOURNOIS DEPARTEMENTAUX JEUNES FLASH DE SIMPLES ET DE DOUBLES SAISON 2010-2011

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les compétitions départementales « JEUNES » mises en place par le Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine sont ouvertes aux jeunes titulaires d'une licence FFBA compétition pour la saison en cours. Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton, par l'intermédiaire du Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, interrégionale ou nationale ne pourra pas participer le même jour à une compétition départementale. En cas de non-respect de ce règlement, le joueur se verra interdire de toute compétition pendant 2 mois et devra s'acquitter d'une amende de 16€.

1. LICENCES

Pour participer à un tournoi, tout joueur sera tenu de présenter sa licence en règle à la date de la compétition.

Tout joueur, ne pouvant présenter de licence lors d'un contrôle à un tournoi, devra fournir une déclaration sur l'honneur signée par le président de son club afin de justifier l'appartenance à celui-ci.

2. CATEGORIES D'AGE

- **Juniors** : Joueurs nés en 1992 - 1993
- **Cadets** : Joueurs nés en 1994 – 1995
- **Minimes** : Joueurs nés en 1996 – 1997
- **Benjamins** : Joueurs nés en 1998 – 1999
- **Poussins** : Joueurs nés en 2000 ou après

3. SURCLASSEMENTS

Seuls sont autorisés à participer en catégorie supérieure les joueurs ayant obtenu les surclassements règlementaires validés par la ligue de Bretagne de badminton.

4. TENUE VESTIMENTAIRE

Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBA : short ou jupe short et tee-shirt.

5. CALENDRIER :

Le calendrier prévisionnel du Championnat départemental est établi pour la saison suivante lors de l'Assemblée Générale clôturant la fin de chaque saison sportive. Chaque club peut, à tout moment de l'année, organiser une compétition.

6. DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

Une demande d'autorisation de tournoi devra être envoyée et remplie lisiblement par le club organisateur au secrétariat du Comité Départemental de Badminton d'Ille et Vilaine au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition. Cette demande devra être accompagnée du règlement intérieur du tournoi, de la proposition de juge-arbitre.

Un numéro d'autorisation sera délivré au club organisateur par la Commission Jeunes du Comité Départemental de Badminton.

7. INVITATIONS

Le club organisateur doit envoyer des invitations, comprenant le nom du club organisateur, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le(s) lieu(x), les horaires, les tableaux et les catégories d'âge concernées, le nom du ou des juge(s)-arbitre(s), les coordonnées d'un responsable à contacter et un plan d'accès aux salles.

Les invitations sont à envoyer 4 semaines minimum avant la date de la compétition (voir modèle), à tous les clubs du département.

8. HORAIRES

Les tournois départementaux jeunes flash se disputent sur une demi-journée, soit en matinée, soit l'après-midi. D'autres formules (mi-journée, soirée) pourront être mises en place. Quelque soit la formule retenue, la durée maximale conseillée de compétition sera de 4 heures.

9. TERRAINS

Nombre de terrains nécessaires : 4 terrains par catégorie d'âge

Le tournoi ne sera pas autorisé si le nombre de terrains est insuffisant, ceci afin de limiter les refus d'inscriptions.

10. VOLANTS

Les matchs se disputent avec des volants plastique de **type YONEX MAVIS 300** (ou **équivalents**), à la charge du club organisateur. Le type et la marque des volants utilisés pour chaque compétition devront être précisés dans la demande d'autorisation de tournoi.

11. CATEGORIES

Les tournois départementaux jeunes flash sont en priorité réservés aux joueurs Non-Classés. Exceptionnellement, les joueurs classés D4 pourront être acceptés (cas d'un tableau incomplet, cas d'un joueur qui ne joue pas régulièrement, ...) avec l'accord du référent Codep35 de la catégorie d'âge concernée.

A la condition que la compétition ne dépassera pas le temps autorisé (une 1/2 journée), les invitations pourront être envoyées à plusieurs pays. En cas de nombre d'inscrits trop important, la priorité sera donnée selon la proximité géographique.

Deux clubs au minimum devront être représentés parmi les inscrits.

Ces tournois peuvent être organisés en même temps qu'un Top, ou qu'un TDJ (simple ou double). Seule restriction : un pays ne peut être concerné que par un seul tournoi flash par catégorie d'âge sur la même journée.

12. POULES

Pour la composition des poules il sera tenu compte du classement CNPP, afin d'avoir des têtes de série.

- pour un tableau de 15 joueurs et moins : 2 têtes de série.
- pour un tableau de 16 à 31 joueurs : 4 têtes de série.
- pour un tableau de 32 à 63 joueurs : 8 têtes de série.
- pour un tableau de 64 joueurs et plus : 16 têtes de série.

Dans tous les cas, les poules de 3 seront privilégiées dans un souci de gain de temps.

L'organisation de consolantes est admise. L'organisateur ne peut obliger les joueurs éliminés à y participer et doit donc leur laisser le choix.

13. GESTION D'UN TOURNOI SUR BAD+ (ou BadNet) (voir aussi « conseils aux organisateurs de tournois avec Bad+ »)

Les têtes de série seront déterminées à la moyenne sur la base du Top 100 Départemental.

Il est obligatoire de faire 2 sortants par poule.

14. MATCHS

Tous les matchs se disputent en **2 sets gagnants de 21 points**.

Le nombre maximum de matchs pour un joueur est de 8 sur une journée.

15. REGLEMENT

Le règlement général des compétitions de la FFBA s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement. Le juge-arbitre veille au bon déroulement du tournoi et au respect de ces règlements, du fair-play et de l'éthique sportive.

Toute dérogation au règlement ne pourra se faire qu'en accord avec le référent de la catégorie d'âge concernée.

16. FRAIS D'INSCRIPTION

La recette des frais d'inscription reste entièrement acquise au club organisateur.

Les frais d'inscription maximum sont de 2,50 € par joueur pour un tournoi de simples et de 2,50 € par joueur pour 1 tableau et 4,00 € pour 2 tableaux dans un tournoi de double.

17. RECOMPENSES

Le club organisateur se doit de récompenser au minimum les vainqueurs et les finalistes.

18. RESTAURATION

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club organisateur.

19. FORFAITS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits **non signalés** qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, peut téléphoner au club organisateur **jusqu'au mercredi précédent le tournoi**.
- Au-delà de cette limite, tout joueur inscrit, non présent le jour du tournoi, doit adresser **un certificat médical** ou **un justificatif écrit** et ce, **dans les 5 jours** suivant le tournoi, au Comité Départemental 35 de Badminton.

Tout forfait non justifié sera pénalisé d'une amende de 5€ adressée au club au nom du joueur. En outre le joueur forfait pourra être suspendu suivant la décision de la Commission Jeunes. Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur ne sera plus autorisé à participer à aucune compétition.

20 . TRANSMISSION DE RESULTATS

A l'issue de chaque tournoi le club organisateur dispose de 8 jours pour expédier par courrier ou par mail le fichier BAD+ (ou BadNet) et le rapport du Juge Arbitre au Comité et à la Commission Jeunes.

Adresse postale :

CODEP 35 Badminton – Maison des Sports
13 bis, avenue de Cucillé – 35065 RENNES CEDEX
tel : 02.99.54.67.60
email : codep35badminton@wanadoo.fr

La Commission Jeunes CODEP35.

Pour chaque catégorie d'âge, un référent membre de la Commission Jeunes du Codep 35 peut vous conseiller dans l'organisation de votre tournoi et l'application de ce règlement. N'hésitez donc pas à les contacter

POUSSINS : Marie-Jo LETURDU 0299131246 / 0662650929 / leturdujeanluc@aol.com

BENJAMINS : Joke GICQUEL 0299553638 / 0612922864 / jogh@wanadoo.fr

MINIMES : Patrick SEIGNEUR 02 99 85 69 72 / chantal.seigneur@wanadoo.fr

CADETS : Philippe KERSAUDY 0299689591 / 0684103643 / piksy35@wanadoo.fr

Toute participation à ces tournois et à leur organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

Ce règlement a été rédigé par les membres de la Commission Jeunes du Comité Départemental 35 de Badminton et avalisé en réunion de Comité Directeur à Rennes le 14 septembre 2010.